FBHY

Fédération Belge d'Hébertisme et de Yoga ASBL
Reconnue par la Fédération Wallonie - Bruxelles

PROCURATION

Assemblée Générale du **14 mars 2026**

Le / la soussigné(e) :
représentant le cercle/centre ,membre de la **Fédération belge d'Hébertisme et de Yoga ASBL (FBHY)**, ayant son siège social situé rue Petit Gobert, 31 – 7600 PERUWELZ, donne procuration à :

(nom, prénom)

demeurant

aux fins de, à sa place et pour le compte du cercle/centre nommé ci-dessus, participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'A.S.B.L. (FBHY), qui aura lieu le

le **samedi 14 mars 2026** à **14h00**
Chaussée de Marche, 919, 44 – 5100 NAMUR (Naninne)

ainsi qu'à toute autre Assemblée Générale ayant le même ordre du jour, dans l'hypothèse où cette première assemblée ne pourrait valablement statuer. Le mandant reconnaît avoir donné tous pouvoirs au mandataire aux fins de participer aux Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires des membres susmentionnées, de prendre acte de la lecture des éventuels rapports, d'approuver sans réserve et de voter pour l'adoption de chacun des points figurant à l'ordre du jour de ces assemblées, tel qu'il a été communiqué par le Conseil d'Administration et tels qu'ils se trouvent repris sur la convocation.
Le mandataire pourra également faire acter les déclarations au procès-verbal de l'assemblée qu'il estimera utiles, signer tous actes et procès-verbaux pour le nom et le compte du mandant en ce compris la liste des présences, substituer et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du présent mandat, au besoin avec promesse de ratification.

Fait à le 2026

☐ *Je reconnais avoir lu et approuvé le présent document*

Signature

A renvoyer pour le vendredi 6 mars 2026 au plus tard
Soit par courrier : FBHY ASBL, rue Petit Gobert, 31, 7600 PERUWELZ
Soit par mail : secretariatfbhy@gmail.com